

Solymusées

Un programme
du Département des Yvelines



Mode d'emploi des prescriptions muséales

- 1 Le professionnel de santé ou le travailleur social qui m'accompagne me présente le dispositif de prescriptions muséales. Avec lui, je discute des bénéfices possibles de ces prescriptions sur mon bien-être.

QUOI D'NEUF DOCTEUR ?

LES PRESCRIPTIONS MUSÉALES !
VOUS CONNAISSEZ ?

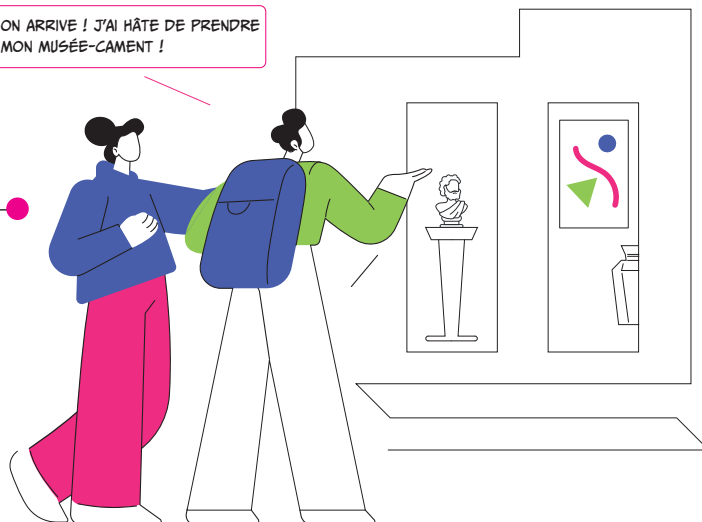


VOUS PRENDREZ 1 MUSÉE TOUTES
LES TROIS SEMAINES.



- 2 Je ressors du rendez-vous avec une prescription muséale à mon nom. Je fais attention à la date de validité de ma prescription.

ON ARRIVE ! J'AI HÂTE DE PRENDRE
MON MUSÉE-CAMENT !



- 3 Je me rends au musée ou au centre d'art où je peux entrer gratuitement en remettant ma prescription à l'accueil. La personne qui m'accompagne peut aussi entrer gratuitement si cela est précisé sur la prescription. Je visite le musée ou le centre d'art à mon rythme.

Les démarches pour les soignants et les conseillers prescripteurs

Qu'est-ce qu'une prescription muséale ?

La prescription muséale se trouve à la jonction du soin et de l'accompagnement social. Sans être un outil curatif, elle s'inscrit dans une démarche de mieux-être global de la personne.

La prescription muséale peut être utilisée comme un outil de médecine douce dans les cas de :

- pathologies liées au stress,
- pathologies entraînant des troubles de la personnalité,
- recherche d'alternatives à la douleur.

Dans une démarche d'accompagnement social, une prescription muséale peut également être délivrée pour des personnes en situation de précarité sociale susceptible de tirer bénéfice d'un temps de pause, d'évasion ou de recentrage.

Comment participer au dispositif ?

• Je découvre plus en détail le dispositif : **lemuseesurordonnance***, puis j'envoie ma demande à : **developpementculturel@yvelines.fr**

• Je souhaite renouveler mon stock de prescriptions muséales :

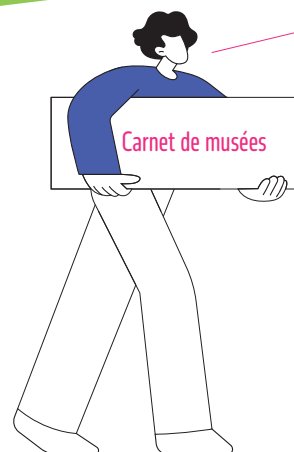
- 1 Je renvoie mon chéquier vide avec les souches remplies par voie postale et je joins au courrier un formulaire de bilan téléchargeable sur **lemuseesurordonnance***
- 2 Je reçois par voie postale un nouveau chéquier de 10 prescriptions muséales.

JE DÉCOUVRE LE DISPOSITIF,
JE SUIS ACTIF, JE COMMANDE.



Contact : developpementculturel@yvelines.fr

JE REÇOIS LE CHÉQUIER,
L'AGITATEUR DE SANTÉ.



À partir du 17 octobre 2024, découvrez les musées et centres d'art partenaires de Solymusées



Liste des musées et centres d'art partenaires
lemuseesurordonnance*

Attention, cette liste est susceptible de s'allonger.

Pensez à regarder la page web pour découvrir les nouveaux établissements partenaires.

*Flashez le QR Code ou rendez-vous sur yvelines.fr, rubrique culture.

Solymusées



Yvelines
Le Département